

ANNEE 2017

DELIBERATION N°

20170039

SEANCE PUBLIQUE DU 25 SEPTEMBRE 2017

Date de convocation : 20 septembre 2017

Date d'affichage : *23 septembre* 2017

Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de présents : 16

Pouvoirs : 1

Nombre de votants : 17

Vote : 17

Pour : 17 (dont 1 pouvoir)

Adopté à l'unanimité

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-sept, le 25 septembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 septembre 2017, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire & Ms Claude YAOUANC, Frédéric ETCHEGARAY, Hugues BIGÉ, Michel LAHORGUE, Philippe BIGOTEAU, Michel GOÑY, Pierre SORHAITS, Michel KLISZ.

Mmes Chantal BONZON, Valérie RECARTE, Dominique GALLOT, Brigitte ETCHEVERRY, Marie-Dominique GAY, Emmanuelle DALLET, Dominique VIGIER.

Absent(s) excusé(s) : Mme Sophie DELETTRE, Mme Annie UHALDEBORDE, M. Francis DAVRIL (pouvoir à M. Paul BAUDRY).

Secrétaire de séance : M. Michel LAHORGUE

**Objet : Modification des statuts du syndicat mixte
d'assainissement collectif et non collectif URA**

Monsieur Le Maire indique au Conseil Municipal que le syndicat mixte d'assainissement collectif et non collectif URA, a modifié ses statuts afin de tenir compte de l'évolution de son périmètre géographique, liée à la création de la Communauté d'Agglomération Pays Basque.

Cette modification a été approuvée par délibération du conseil syndical le 22 juin 2017.

Les communes adhérentes doivent se prononcer sur ce changement dans un délai de 3 mois.

Le Conseil Municipal,

- **APRES** avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
- **APRES** en avoir délibéré,
- **APPROUVE** la modification des statuts du syndicat mixte d'assainissement collectif et non collectif URA, comme annexés à la présente.



Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Paul BAUDRY.

Transmis à Mme la Sous-Préfète de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : *29/03/2017*